

CR10 : Compte-rendu de la réunion du 28 août 2019 sur la question des municipales

Présents : Béa, Christophe, Estelle, Gigi, Jean-Pierre, Julien, Manu, Mickaël, Patrick, Serge

Ordre du Jour :

- I. Plan de présentation à l'AG
- II. Conseil citoyen
- III. Questions pratiques (live, jour de réunion, dates AC/AG/AdA, plateforme)

I. Ébauche de plan de présentation en AC/ AG

Cette ébauche de plan de présentation reprend des contenus de comptes-rendus précédents. Comme tous les participants du groupe de travail de cet été n'ont pas eu la possibilité de le retoucher, cette version est provisoire.

A. Présentation du groupe, nos points communs

1. Le groupe de réflexion fait des propositions, c'est l'AG qui décide.

Dans la lignée de l'appel de l'Assemblée des Assemblées de Saint-Nazaire à « s'engager dans réappropriation de notre pouvoir politique » notamment au « niveau local », notre groupe de travail s'est constitué autour de la question des municipales à Toulouse. Il a pour but de rassembler les informations et les arguments à présenter à l'AG de Toulouse pour lui permettre de décider souverainement sur la position à prendre sur la question.

2. Nous sommes a-partisans mais pas apolitiques.

Nous sommes indépendants de tout parti, nous nous situons en-dehors du clivage gauche/droite. La véritable opposition est entre l'oligarchie et le peuple.

Nous menons un combat politique qui remet en question le système représentatif actuel. La lutte est entre une oligarchie qui garde abusivement le contrôle sur les décisions qui nous concernent et les citoyens qui veulent reprendre leur destin en main afin de mettre en place une démocratie directe, avec plus de justice sociale, fiscale et environnementale.

3. Nous considérons que le combat se mène sur tous les terrains, avec tous les citoyens sans aucune exclusive.

Le terrain des municipales est complémentaire des autres terrains d'action. Ce n'est pas une fin en soi, c'est un levier vers une réappropriation du pouvoir citoyen au niveau national. Bien entendu, si la « révolution » a lieu avant mars 2020, la question des municipales ne se posera plus.

Par contre, si ce n'est pas le cas, à nos yeux, se refuser de prendre part à la bataille des municipales affaiblirait considérablement le mouvement : nous resterions figés dans une posture de protestation de rue. Nous laisserions toujours les mêmes décider à notre place pendant que nous ferions une agitation sociale favorable à la montée de certains courants ou partis. On devrait alors se contenter d'espérer qu'ils proposent un système plus juste et plus démocratique et qu'ils respectent leurs engagements... attitude passive qui n'est pas dans le tempérament des GJ.

4. Pour changer les règles du jeu, nous devons mieux les connaître

Quelle que soit la forme d'implication qu'on souhaite prendre pour les prochaines municipales, on doit mieux connaître et comprendre le fonctionnement de la municipalité et de la Métropole. Pour cela, nous devons effectuer ensemble un travail de documentation.

B. Divergences, évolution de nos points de vue

1. De la question de départ à la question actuelle.

La question de départ était : « Une liste Gilets Jaunes aux municipales ? ».

Il y avait au départ au moins trois propositions de réponse dans le groupe : (1) constituer une liste avec l'étiquette Gilets Jaunes, (2) partir avec Archipel Citoyen, une liste citoyenne, (3) ou juste présenter une plateforme de revendications. Aussi, plusieurs participants n'avaient pas d'avis défini sur la question.

À force de discuter, chacun a évolué par rapport à sa position initiale. Nous avons appris de nos différences. C'est un des grands acquis de ce travail de groupe : ne pas être d'accord sans que cela soit un problème, et de là, trouver des points de convergence.

On se rend compte aujourd'hui que la question n'est plus la même car, au-delà de la question de présenter ou pas une liste avec l'étiquette Gilets Jaunes, la question est devenue : **comment, en tant que Gilets Jaunes, peut-on se saisir de la question des municipales et construire une prise de position commune ?**

2. Est-ce que cela veut dire qu'on s'interdit le nom de liste Gilets Jaunes ?

Concernant la question d'une liste et de son nom, toutes les options restent encore ouvertes, même celle d'imaginer un nom nouveau pour une liste citoyenne d'inspiration Gilets Jaunes.

Dans le cas de figure où les Gilets Jaunes en viendraient à présenter des candidats aux élections municipales, dans le cadre d'une liste Gilets Jaunes ou pas, nous avons commencé à travailler sur une *Charte du candidat*, avec un certain nombre de critères qui nous semblent essentiels.

3. Quelques éléments pour une Charte du candidat qui ont fait consensus dans le groupe de travail

Cette charte est encore au stade d'une ébauche, à retravailler ensemble, si on fait le choix d'avoir des candidats.

- S'engage à démissionner si les résultats d'un RIC ne sont pas respectés par le conseil municipal et ne participe à une liste que si les autres colistiers ont fait le même engagement.
- Milite pour la reconnaissance du mandat impératif (limité dans le temps, le champ d'action et révocable).
- Réclame publiquement l'arrêt de l'usage des flashballs, des grenades explosives et des BAC durant les manifs et produira un arrêté municipal pour les interdire s'il en a le pouvoir légal.
- Se situe au-delà des divisions gauche/ droite car le nouveau clivage est entre l'oligarchie et le peuple et que l'enjeu dépasse les anciens positionnements politiques.
- Reconnaît la légitimité des AG locales comme organes de décision collective souveraines des Gilets Jaunes (mais son mandat municipal ne lui demanderait pas d'appliquer les décisions des AG Gilets Jaunes.)

C. Nos objectifs actuels : créer un Conseil Citoyen (nom provisoire) et une plateforme programmatique

1. Un Conseil Citoyen, pourquoi ?

Le nom de Conseil Citoyen est provisoire.

Le principe : c'est une assemblée composée de tous les habitants de la commune qui souhaitent y participer. Elle aurait pour mission de contrôler l'action de la municipalité, lui faire des propositions sur tous les sujets qu'elle souhaite et, dans le cas échéant, déclencher un Référendum d'Initiative Citoyenne local. Elle serait totalement indépendante du pouvoir institutionnel local.

C'est avec ce Conseil Citoyen qu'on engage un processus de lutte collective tout en respectant notre diversité. C'est un moyen qui ne divise pas le mouvement mais qui lui donnerait de la force pour obtenir satisfaction à nos revendications.

Le municipalisme de Murray Bookchin est une de nos références lorsque nous discutons sur ce sujet. Pour résumer l'idée qu'il défend : l'échelle municipale est celle par laquelle le citoyen peut commencer à se réapproprier la fonction politique dont il a été dépossédé.

« Un peuple dont la seule fonction « politique » est d'élire des délégués n'est pas en fait un peuple du tout, c'est une « masse » [...] La politique [...] entraîne la recorporalisation des masses en assemblées richement articulées, pour former un corps politique dans un lieu de discours, de

rationalité partagée, de libre expression et de modes de prises de décision radicalement démocratiques. »¹

2. Une plateforme programmatique, pourquoi ?

Cela peut être une manière de peser pendant les municipales sans même créer de liste Gilets Jaunes. C'est aussi une manière de faire ressortir certains axes de revendications communs.

Mais si on veut faire un programme, il faudra aussi budgéter toutes nos revendications pour notre propre crédibilité, ce qui nous obligera à faire une sorte d'audit du budget municipal. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Le groupe a commencé à échanger à la réunion du 20 août sur les revendications que chacun aimerait mettre en avant. Ce serait un travail à poursuivre tous ensemble (à travers une plateforme notamment).

3. Ce que nous souhaitons soumettre à validation de l'AG :

- Son accord pour continuer à mener un travail de réflexion/ propositions sur la question des municipales
- Son soutien pour lancer le projet d'un Conseil Citoyen (nom provisoire) autonome de toute institution et l'autorisation de communiquer sur ce projet

II. Le Conseil Citoyen (quelques prises de paroles sur la question)

- Le cœur de notre engagement. Ne divise pas. Sert à prendre la responsabilité de traiter les questions du bien-être commun, traiter et analyser les propositions, les rendre *audibles* pour la majorité des gens. Son rôle : accompagner les réalisations si les habitants sont d'accord avec le travail de la municipalité ; contrôler l'action municipale ; lancer une proposition de Référendum d'Initiative Citoyenne Locale si nécessaire.

Le pouvoir du Conseil Citoyen sera la masse des citoyens qui se mobilisent. Ça va être dur car les gens vont dire « vous nous avez déjà fait le coup ». Mais là, il ne s'agit pas d'être consulté, il s'agit de prendre part aux décisions. C'est le cœur de l'éducation populaire : faire participer à des votes décisionnaires et non pas consultatifs.

- Ça rappelle les positions de Laurut, l'assemblée comme contre-pouvoir de l'assemblée municipales. C'est des concepts qui convergent pour ramener le pouvoir au peuple.
- La question de la fatigue, de la disponibilité des gens pour participer.

¹ Murray BOOKCHIN. *Pour un municipalisme libertaire*. Atelier de création libertaire, 2018, p. 8

- Le Conseil Citoyen : outil de construction citoyenne, de convergence, de légitimation et aussi de coopération avec les autres assemblées créées. Partir de la base pour se réapproprier le pouvoir. Exemple de Marinaleda², en démocratie directe depuis 30 ans. Le maire, qui refuse toute indemnité, est juste un facilitateur et animateur de l'assemblée.
- Le Conseil Citoyen : un outil d'éducation des gens. Ne pas être d'accord et arriver à un accord pour le collectif.
- On est en période de crise de la démocratie. Montée de l'abstention. (cf. Hannah Arendt). Comment amener les citoyens à revenir dans la sphère du politique ? Les gens vont dire que le côté « participatif », ça existe déjà mais que ça ne marche pas. Ça, c'est parce que c'est purement consultatif et pas décisionnaire.
- La question, c'est le problème de l'articulation entre le Conseil citoyen et le Conseil municipal. Concurrence ? Complémentarité ?
- Le problème décisif, c'est la mobilisation des gens. Il va falloir les convaincre que dans la nouvelle forme, ils vont avoir un pouvoir décisionnaire.
- Ce qui pose la question du nom : Conseil Citoyen, qui est le même que ce qui a été mis en place dans les quartiers prioritaires et qui est purement consultatif. Ce type de Conseil Citoyen n'a rien à voir avec ce qu'on veut faire.
- L'assemblée citoyenne à laquelle on pense serait indépendante de la municipalité, ouverte à tous les habitants de plus de 16 ans (pas juste les quartiers et pas sur candidature), avec liberté de ses saisir de toutes les questions (y compris budget) et avec le pouvoir de lancer des RIC locaux. Elle s'organiserait et se découperait comme elle veut. La Mairie n'a pas à y mettre son nez. Elle aurait par contre l'obligation d'être mobilisée avec les gens (pas d'entre-soi avec la mairie).
- Si les gens voient que les RIC sont décisionnels, ils vont prendre l'habitude de voter (ce qui n'a rien à voir avec « donner son avis »). S'ils ont pris le pouvoir, ils ne le lâcheront pas.
- Voter, c'est décider mais aussi avoir la souveraineté sur l'initiative. (Rien à voir avec l'élection qui consiste à choisir ses représentants).
- Ce serait intéressant de s'entraîner sur de l'opérationnel dès à présent, pour se préparer. Le municipalisme de Bookchin se distingue du projet de démocratie directe de Christian Laurut par le fait qu'il est opérationnel alors que le projet de Laurut est présidentiel.

- ² <https://fr.wikipedia.org/wiki/Marinaleda>

III. Questions pratiques

A. Faire un live ?

Il y a des gens qui souhaitent avoir un live car ils ne peuvent pas venir aux réunions. Certains dans le groupe ne sont pas enthousiastes du format live pour un groupe de réflexion : cela enlève la spontanéité des échanges, cela devient de la communication.

Par contre, consensus sur le besoin de communiquer autrement que par CR, partager de manière plus facile d'accès le contenu de nos discussions.

Propositions :

Faire une vidéo live d'un débat en AC ?

Faire collectivement un audio/ vidéo pour résumer où on en est ?

B. Changer le jour de réunion ?

Le mardi ne convient pas à pas mal de gens. Peut-on trouver un autre jour qui convient mieux ?

⇒ Faire un Framdate.

C. Dates prochaines AG, AC et AdA ?

On ne connaît pas la date de la prochaine AG. On estime la prochaine AdA vers la mi-octobre.

On pourrait organiser une AC en septembre afin de permettre au plus grand nombre de débattre sur la question avant l'AG, en-dehors de tout cadre de décision. (15 ou 22 septembre ?)

D. Créer une plateforme pour construire collectivement le programme

Julien a repéré la plateforme Decidim : <https://www.opensourcepolitics.eu/>

C'est gratuit mais très compliqué à mettre en œuvre.

Possibilité d'avoir un support payant (pas très cher) ou de bénéficier d'un format qui existe déjà avec le collectif Decidemos : <https://giletsjaunes.decidemos.com/> ?